

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE



« JE NE VEUX PLUS QU'UN SEUL JEUNE BERROIS NE PUISSE PASSER
LE PERMIS DE CONDUIRE POUR DES RAISONS FINANCIÈRES »



© Fotolia / Kestler Media



BERRE L'ÉTANG
L'AVENIR A COEUR

CCAS - PLACE JEAN JAURÈS - 13130 BERRE L'ÉTANG
www.berreletang.fr



■ L'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE EN BREF :

L'aide au permis de conduire est versée à chaque jeune âgé de 15 à 25 ans. Elle s'élève à 300 euros.

■ POUR EN BÉNÉFICIER, IL FAUT :

- Être âgé de 15 à 25 ans
- Habiter Berre l'Étang depuis plus de 3 ans
- Justifier d'une réussite au code de la route ou au permis de conduire et uniquement pour un permis VL/Catégorie B.

■ CONDITIONS DE VERSEMENT :

- Les dossiers de demande sont instruits tout au long de l'année par le CCAS, place Jean Jaurès, 13130 Berre l'Étang.
Tél. : 04.42.74.93.94
- L'aide sera versée directement sur le compte du bénéficiaire en un versement unique et qui ne peut être reconduit.

■ PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR :

- Pièce d'identité,
- Livret de famille
- Justificatif de domicile et certificat d'hébergement de moins de 3 mois
- Taxe d'habitation sur 3 ans,
- Certificat provisoire d'examen du permis de conduire portant la mention favorable ou le permis de conduire lui-même obtenu dans l'année en cours, ou une attestation légale de réussite à l'examen du code de la route,
- RIB de l'intéressé.